



COMMUNIQUE DE PRESSE

La SSA annonce l'ouverture d'une nouvelle action de soutien dans le domaine de l'audiovisuel.

Bourses pour l'adaptation audiovisuelle d'une œuvre littéraire

Afin d'encourager les scénaristes, les cinéastes et les sociétés de production à explorer de nouveaux territoires narratifs, le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) attribue une aide automatique de **CHF 12'000.-** par projet pour soutenir l'écriture de long-métrages ou de séries de fiction adaptés d'une œuvre littéraire préexistante. L'œuvre littéraire préexistante peut être romanesque, poétique, dramatique ou documentaire et doit avoir fait l'objet d'une édition professionnelle.

De tout temps, le cinéma a puisé dans la littérature. En Suisse cependant, peu de cinéastes ont choisi un livre préexistant comme matériel de fiction. Après 20 éditions de ses *bourses d'écritures pour long-métrage de fiction* (88 projets lauréats dont 29 films réalisés à ce jour), la Commission Audiovisuelle a jugé opportun de réorienter son soutien en stimulant des projets de fiction pour le cinéma ou la télévision issus du répertoire littéraire, permettant ainsi de nouvelles rencontres entre le monde de l'audiovisuel et celui du livre.

Les scénaristes et la société de production doivent avoir déjà écrit ou produit au moins un film de fiction d'un format long (min 50 min). En revanche, la nationalité de l'autrice ou de l'auteur de l'œuvre littéraire préexistante ainsi que la langue originale dans laquelle cette dernière est écrite sont indifférentes.

Toutes les informations (règlement et fiche d'inscription) sur :

<https://ssa.ch/fr/le-fonds-culturel-de-la-ssa/actions-en-cours-audiovisuel/>

Les Affaires culturelles traitent les dossiers déposés quatre fois par année. Pour l'année 2020, les prochains délais sont : le 5 septembre et le 25 novembre.

Contact :

David Busset

Chargé des Affaires culturelles

david.busset@ssa.ch

+41 21 313 44 67